
Attaché d'administration hospitalière

Métier

- Secteurs d'activité

Ils participent à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions prises dans les domaines administratif, financier, économique, sanitaire et social. Ils peuvent se voir confier des missions, des études ou des fonctions comportant des responsabilités, notamment dans les domaines des admissions et des relations avec les usagers, de la gestion des ressources humaines, de la gestion des achats et des marchés publics, de la gestion financière et du contrôle de gestion. Ils peuvent également assurer la direction d'un bureau ou d'un service.

- Diplôme reconnu

Les candidats admis au concours de recrutement d'attaché d'administration hospitalière sont nommés fonctionnaires d'Etat stagiaires et bénéficient d'une formation rémunérée organisée par l'Ecole nationale de la santé publique.

 La formation se déroule en deux parties : 6 mois de formation à effectuer durant l'année de stage (3 mois de théorie et 3 mois de pratique) et 6 mois de formation d'adaptation à l'emploi à effectuer dans les 3 ans suivant la titularisation (3 mois de théorie et 3 mois de pratique).

- Conditions de travail

- Perspectives de carrière

Le corps des attachés d'administration hospitalière comporte 3 grades :
Attaché de classe normale (12 échelons).
Attaché principal de 2ème classe (6 échelons).
Attaché principal de 1ère classe (4 échelons).

- Qualités requises

- Conditions d'accès

L'attaché d'administration hospitalière est recruté par concours national ouvert aux candidats âgés de 40 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours et titulaires d'un diplôme national sanctionnant un deuxième cycle d'études supérieures ou d'un diplôme de l'enseignement technologique homologué au moins au niveau II.

- Formation conseillée

Etudium vous aide à réussir votre concours :

- La solution Etudium vous aide à préparer au mieux votre concours :
- Délai de réception de votre test d'évaluation : 24h par mail et 48h par courrier postal.
 - Délai de correction : 3 jours par mail et une semaine par courrier postal. Chaque correction est effectuée par un expert des concours hospitaliers.
 - Durée de formation : parcours de formation établi dès votre inscription en fonction de votre date de concours.
 - Garantie d'un programme personnalisé en fonction de votre niveau
 - Suivi pédagogique assuré par des experts du secteur